

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Pour diffusion libre et immédiate

Chavannes-de-Bogis, le 10 mai 2023

**En Terre-Sainte, l'Association pour l'Enfance et la Jeunesse (APEJ) reprend dès le 1<sup>er</sup> août 2023 le personnel et les activités de la crèche Easy Kids.**

Pour les neuf communes de Terre-Sainte (Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay), l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec l'accueil de jour et la gestion de structures d'accueil collectives préscolaires notamment.

**Besoins en structures préscolaires**

La première crèche du réseau, la crèche des Coppalines à Coppet, avait une capacité de 66 places. En 2017, la Poussinière à Crans a ouvert ses portes, offrant 22 places. En 2018, c'est au tour des Petits Lutins à Chavannes-des-Bois d'ouvrir, avec une capacité de 44 places. Courant 2021, les travaux menés aux Coppalines ont permis d'offrir 12 places supplémentaires.

Entre 2017 et 2022 la capacité d'accueil en crèche au sein de l'APEJ a donc plus que doublé, en passant de 66 à 144 places offertes. Pourtant les crèches sont pleines et les places ne suffisent toujours pas.

Fin 2022, le Comité de Direction de l'APEJ identifiait formellement le besoin de se doter de places d'accueil supplémentaires en crèche et en informait ses communes membres. En particulier, il a été demandé aux communes d'identifier d'éventuelles possibilités d'implantations de crèches sur leur territoire communal. D'autre part elles ont été informées que l'APEJ allait étudier la possibilité de signer à nouveau une convention avec une ou plusieurs crèches privées de Terre Sainte.

**Une opportunité**

En janvier 2023, Monsieur J.-F. Segatori, gérant de la crèche privée Easy Kids a approché la Commune de Founex et l'APEJ pour les informer qu'il souhaitait se retirer d'une partie de ses activités professionnelles lui permettant de préparer sa future retraite. Il cherchait donc un repreneur pour les activités de la crèche, dès août 2023.

Easy Kids est une crèche située à Founex, qui offre 44 places d'accueil sur deux sites. Le site des Vassaux accueille un groupe « Nurserie » de 10 places et un groupe « Trotteurs » de 14 places tandis que le site des Canons accueille le groupe des « Grands », offrant 20 places.

Cette proposition venant à point nommé, le Comité de direction a décidé de présenter à son Conseil Intercommunal du 9 mai 2023 un préavis portant sur la reprise du personnel et des activités d'une crèche privée, ainsi qu'à des dépenses extrabudgétaires pour 2023.

Le préavis ayant été accepté, l'APEJ se réjouit de la reprise d'Easy Kids au 1<sup>er</sup> août 2023 permettant, d'une part, d'assurer la pérennité de la structure et d'autre part d'augmenter le nombre de places d'accueil subventionnées proposées aux familles. Les parents des enfants accueillis à Easy Kids vont recevoir dans les prochains jours un nouveau contrat de fréquentation APEJ. Quant au personnel de la crèche, leurs contrats sont transférés à l'APEJ avec droits acquis.

## Renseignements :

- Madame Stéphanie EMERY | Présidente du Comité de Direction de l'APEJ | 079 300 58 78 | [s.emery@mies.ch](mailto:s.emery@mies.ch)
- Monsieur Jean-François SEGATORI | Gérant Easy Kids Sàrl | 079 621 18 69 | [jean-francois@segatori.ch](mailto:jean-francois@segatori.ch)

## L'APEJ en quelques points

<b>Association intercommunale regroupant les 9 communes de Terre Sainte</b> (Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay) et fonctionnant avec un Comité de direction et un Conseil intercommunal.
Entrée en activité le 01.01.2022 pour remplacer l'ASCOT et l'AJET, l'APEJ assume les obligations des communes membres définies par la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) et la LAJE (loi sur l'accueil de jour) <a href="http://www.apej.ch">www.apej.ch</a>
<b>Missions</b> : Assumer les tâches dévolues aux communes en lien avec l'enseignement obligatoire (bâtiments scolaires, transport des élèves, restaurants scolaires, devoirs surveillés), l'accueil de jour (gestion du réseau d'accueil de jour pré et parascolaire) et la gestion de structures d'intérêt public (bibliothèque, ludothèque, animation socio- culturelle)
<b>Le Comité de direction</b> : Il est composé de 9 membres, représentant les Municipalités des neuf communes de Terre-Sainte. <ul style="list-style-type: none"><li>• Stéphanie Emery (Présidente), Mies</li><li>• Lucie Kunz-Harris (Vice-Présidente), Founex</li><li>• Marc Meyer, Bogis-Bossey</li><li>• John Tendon, Chavannes-de-Bogis</li><li>• Keri Anderson Sparks, Chavannes-des-Bois</li><li>• Nathalie Helmers, Commugny</li><li>• Judy Rachoulis Hedinger, Coppet</li><li>• Marie-Noëlle Gay, Crans</li><li>• Mickaël Schlegel, Tannay</li></ul>
<b>Structures sous sa gestion</b> : 2 restaurants scolaires, 4 crèches, 7 UAPE et 1 APEMS, 1 pôle d'accueil en milieu familial (AMF), un centre de jeunes et de loisirs, un centre d'animation de vacances, une bibliothèque et une ludothèque intercommunale, un travailleur social de proximité.
<b>Collaborateurs</b> : l'APEJ emploie 200 collaborateurs, ce qui représente 120 emplois à plein temps.
<b>Elèves scolarisés</b> : 1900 élèves en primaire et en secondaire
<b>Enfants accueillis</b> : 1350 enfants dans toutes les structures d'accueil de jour